

PAR COURRIEL

Le 15 juillet 2015

Objet : Demande d'accès # 2015-05-68 – Lettre réponse

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 19 mai dernier, concernant les documents relatifs à des incidents à caractère environnemental survenus sur la propriété située au 6704, boulevard Sainte-Anne à L'Ange-Gardien et représentée par les lots 4 639 466, 4 639 467 et 4 440 578 du cadastre du Québec.

Après vérification, nous sommes informés que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document permettant de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à M<sup>me</sup> Karine Duchesne, analyste de votre dossier, au numéro 418 521-3858, poste 4576.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

ORIGINAL SIGNÉ

Diane Barry

p. j. (1)